

Enseignant en classe bilingue Français-Anglais E.E.PU PONT DE JUILLET EYMET

TEXTE(S) DE REFERENCE

- Cadre européen commun de référence pour les langues CECRL ;
- Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005 parue au BO n°18 du 5 mai 2005, en particulier, l'article 34 relatif aux expérimentations possibles dans le cadre des projets d'école ou d'établissement (complétés par les articles 36, 38 et 39)
- Dispositif **E.M.I.L.E.** dans le cadre du Plan langues vivantes (axe 9), **Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Étrangère** appelé en anglais *C.L.I.L (Content and Language Integrated Learning)* consiste à enseigner (et donc apprendre) de façon intégrée une discipline non linguistique en langue anglaise. Dans les faits, cela se traduit par des enseignements dans différentes « disciplines » dans une langue étrangère. La langue étrangère est alors utilisée non comme un objet mais comme un instrument. Apprendre à travers une langue permet de faire des progrès à la fois dans la langue étrangère et dans la discipline par un enrichissement mutuel.

OBJECTIFS DU DISPOSITIF EXPERIMENTAL

Ce dispositif repose sur l'affectation d'enseignants dans une école expérimentant des enseignements en langue anglaise. Il encourage l'interdisciplinarité au sein des équipes et offre des occasions précieuses de mise en place de projets culturels ouverts sur l'international.

Il vise à favoriser l'apprentissage de la langue anglaise dès l'école maternelle par un usage régulier et adapté à l'âge des enfants. Cet enseignement bilingue permet d'atteindre un niveau de communication rapidement efficace. Il contribue au développement cognitif, culturel, linguistique et socio-affectif de l'élève.

DISPOSITIF

L'enseignant-e exerce ses missions au sein de l'équipe d'école. Son action s'inscrit dans le cadre du projet rédigé par l'équipe pédagogique, validé par l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription. Ce projet expérimental fait partie intégrante du projet d'école.

L'enseignant-e contribue au développement de la filière bilingue dans l'école. Elle-il enseigne en anglais et assure l'enseignement en français et en anglais dans sa classe. Elle-il peut être amené(e) à assurer des temps d'enseignement en anglais au sein de sa classe mais également auprès d'autres groupes classes de l'école.

Elle-il fait partie intégrante de l'équipe pédagogique de l'école, participe aux concertations et à l'organisation des enseignements (élaboration des emplois du temps,...) Elle-il est force de proposition pour la mise en œuvre de projets autour des langues vivantes étrangères.

MISSIONS

- * Enseigner **EN** langue anglaise dans des disciplines sauf le français
- * Aider l'école à mettre en place des projets pédagogiques en lien avec les langues (dans le cadre du projet d'école, des échanges internationaux, de l'enseignement de l'éveil à la diversité linguistique...)
- * Participer, le cas échéant, à l'encadrement de l'assistant-e de langue anglaise et/ ou service civique européen, et l'aider en lui apportant un soutien pédagogique et didactique.
- * Participer à l'organisation d'événements spécifiques pour valoriser le dispositif E.M.I.L.E.

CONNAISSANCES REQUISES

- * Avoir un niveau de maîtrise de la langue anglaise au niveau C1/C2 du CECRL (niveau autonome / niveau maîtrisebilingue) afin de permettre la prise en charge de la classe dans sa totalité en anglais
- * Connaître le langage technique permettant la conduite de classe en anglais, ainsi que celle des différents domaines enseignés en anglais
- * Avoir des connaissances culturelles sur le monde anglo-saxon : séjours à l'étranger, ...
- * Connaissance des principes de base de l'acquisition d'une langue étrangère ;

COMPETENCES ATTENDUES

- * Compétences linguistiques, didactiques et pédagogiques en anglais
- * Avoir une expérience de l'enseignement de l'anglais. De préférence, expérience préalable d'enseignement dans une classe d'immersion à l'étranger ou dans un autre dispositif
- * Savoir organiser une progression des apprentissages prenant en compte les niveaux variés des élèves
- * Savoir lier son enseignement à un projet pédagogique à dimension culturelle et linguistique (plurilinguisme)
- * Avoir la capacité à mettre en place des projets innovants, à développer des échanges internationaux, à développer des liens avec des partenaires, ...
- * Être prêt à s'engager dans un processus de formation concernant la pédagogie propre à l'enseignement bilingue et l'intercompréhension des langues : comment organiser l'interaction des langues en présence (langue française de scolarisation, langue maternelle et langues vivantes étudiées).
- * Engagement de principe sur le long terme dans le souci de faciliter la continuité du programme,
- * Capacité à rechercher et établir une communication avec des locuteurs natifs.
- * Capacité à travailler en équipe.
- * Capacité à communiquer et à travailler avec les familles.

MODALITE DE RECRUTEMENT

Entretien devant une commission départementale composée de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant, d'un inspecteur de l'éducation nationale et/ou d'un conseiller pédagogique.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter l'IEN de circonscription, Mme BRISSIAUD, ou Madame FACONNIER (CPD LVE) [0553028448] [karine.faconnier@ac-bordeaux.fr].